



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

PAR COURRIEL ET AXIOMA

Bureau du Grand Conseil du canton de Fribourg
Aux membres de la Commission chargée
d'analyser le rapport de l'ATPrDM
Place de l'Hôtel-de-Ville 2
1701 Fribourg

Courriel : gc@fr.ch

Fribourg, le 18 mars 2025

2025-317

Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM) – Rapport d'activité 2024 – Lettre d'accompagnement à l'attention du Grand Conseil

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Le Conseil d'Etat, lors de sa séance de ce jour, a pris acte du rapport d'activité 2024 de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM). En préambule, il se plaît à relever l'ambiance positive qui règne entre les différentes unités de l'Etat et les préposées.

De manière générale, le Conseil d'Etat souligne la qualité du document et des données qu'il révèle.

En matière de transparence, le Conseil d'Etat remarque qu'il y a eu un peu plus de demandes en 2024 (25 contre 21) que l'année précédente, et se plaît à constater que dans près de la moitié des cas, la médiation a permis aux parties d'aboutir à un accord.

En matière de protection des données, l'année 2024 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur la protection des données (LPrD) au 1^{er} janvier. Par cette loi, le Conseil d'Etat se réjouit que les Fribourgeoises et Fribourgeois voient leurs droits renforcés et qu'il y a plus de transparence et de sécurité des données. Il salue au passage le dynamisme de la préposée, qui s'est largement investie pour faire connaître les contours de la nouvelle loi.

Le Conseil d'Etat remarque également la hausse des demandes (49) en matière de médiation administrative et salue l'engagement de la préposée dans le domaine du langage simplifié, qui rend les informations accessibles et compréhensibles au plus grand nombre de personnes possible. Fruit d'une collaboration entre la médiation administrative, les Directions, la Chancellerie d'Etat, le Grand Conseil et le pouvoir judiciaire, cet engagement a permis la création des premières pages d'information sur l'administration cantonale en langage simplifié.

Au final, le Gouvernement remercie l'ATPrDM et ses préposées pour leur engagement sans faille durant toute l'année écoulée.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce présent courrier, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique

Annexe

—

Rapport sur l'activité de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation pour la période 2024

Copie

—

à l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM) (secretariatatprdm@fr.ch) ;
à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts ;
à la Chancellerie d'Etat.